

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Lundi 8 juin 2009 au Château du Clos de Vougeot**

Inscrire au patrimoine mondial de l'UNESCO les « climats du vignoble de Bourgogne », tel est le projet à visée internationale que formulent ensemble la grande famille viticole, les villes de DIJON et BEAUNE.

A l'heure où les dossiers du patrimoine mondial sont déjà nombreux et leur sélection de plus en plus rigoureuse, tout projet soumis à la reconnaissance de la communauté internationale doit porter sur un site au caractère unique et exceptionnel dont l'existence et la transmission sont précieuses pour l'humanité.

En Bourgogne, ce caractère unique et exceptionnel réside dans la notion de « climat ». Particulier à la Bourgogne, le terme « climat » désigne une parcelle ou un ensemble de parcelles de vignes, connues sous le même nom depuis plusieurs siècles. L'emplacement précis, le sol, le sous-sol, l'exposition, le microclimat, et tout particulièrement l'histoire de ces climats, forment au sein du vignoble les caractères constitutifs de la personnalité unique d'un terroir et d'un vin, de leur identité naturelle et culturelle. Le génie du lieu et de l'œuvre humaine s'y accomplissent durablement.

La Côte bourguignonne est le seul vignoble au monde à avoir constamment, durant quelque deux mille ans, privilégié l'identité de ses climats.

Ce sont les « climats » qui ont modelé les paysages et les communautés villageoises et urbaines. Ils ont généré une économie remarquable qu'ils continuent plus que jamais à innover. Quant aux villes de Dijon et Beaune, sièges historiques du pouvoir politique, économique et culturel des « climats » du vignoble de Bourgogne, elles portent les traces de leurs liens éternels au vignoble.

La valeur universelle exceptionnelle de cet ensemble est évidente. Il sera présenté à l'UNESCO en tant que « site culturel », œuvre conjuguée de l'homme et de la nature et modèle mondial de la viticulture de terroir.

C'est cette évidence que le Comité national des biens français au patrimoine mondial a reconnue en confirmant le « dossier Bourgogne », en avril 2009, sur la liste des biens que notre pays entend présenter à l'UNESCO, au cours des années à venir. Les Bourguignons sont heureux et fiers de rentrer ainsi dans le peloton de tête des candidatures suite au travail fourni par l'association et les équipes qu'elle a mises en place.

Il s'agit d'un véritable projet de territoire qui fédère et mobilise. Le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil général de la Côte-d'Or, les Villes de Dijon, Beaune, Nuits-Saint-Georges, et Gevrey-Chambertin, l'ensemble des communes et bien sûr l'Interprofession viti-vinicole, toutes celles et tous ceux qui ont dans le cœur le vin de Bourgogne et la richesse de la culture qu'il a engendrée sont impliqués.

.../...





les climats du vignoble  
de Bourgogne

« Nous y croyons. Nous ferons régulièrement le point sur l'avancée de notre dossier de candidature qui, aujourd'hui, a franchi avec bonheur les premières étapes nécessaires. C'est avec la ferme intention de présenter, en 2010, à la France ce site culturel unique, que travaillent les forces vives du territoire », lance Aubert de VILLAINÉ, président de l'Association qui conduit ce projet.



contact

Pour toutes demandes d'informations supplémentaires, veuillez contacter :

**Krystel LEPRESLE**

Chargée de mission

[contact@climats-bourgogne.com](mailto:contact@climats-bourgogne.com)

Tel : 03 80 20 10 40

Fax : 03 80 25 04 90

zoom

## Les « climats »

Le terme de « climat », traduction bourguignonne et singulière du mot terroir, acquiert ici un sens différent et plus large que celui habituellement lié aux conditions météorologiques.

Les « climats » sont des parcelles de terre précisément délimitées, bénéficiant de conditions géologiques et climatiques spécifiques qui, combinées au travail des hommes et « traduits » par les deux grands cépages, pinot noir pour les vins rouges, chardonnay pour les vins blancs, ont donné naissance à une exceptionnelle mosaïque de crus hiérarchisés et mondialement réputés.

Nos partenaires



Association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial

12 boulevard Bretonnière /// 21200 BEAUNE /// Tél : 03 80 20 10 40 /// Fax : 03 80 25 04 90 /// Email : [contact@climats-bourgogne.com](mailto:contact@climats-bourgogne.com)

Crédits photographiques : Armelle Drouin, Lincoln RUSSELL, Ville de Dijon